



AVIS AUX NAVIGATEURS

ÉDITION DE L'OUEST

Publiée mensuellement par la



GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

SOMMAIRE

	Page
Partie 1 Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 à 4
Partie 2 Corrections aux cartes	5 à 7
Partie 3 Corrections aux Aides radio à la navigation maritime	NEANT
NPartie 4 Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	8
Partie 5 Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume	9 à 11

Direction générale des programmes maritimes
Aides à la navigation

Canada

Internet: <http://www.notmar.gc.ca>

NOTES EXPLICATIVES

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans la titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin	= 1 852 mètres (6,076.1 pieds)
1 mille terrestre	= 1 609.3 mètres (5,280 pieds)
1 mètre	= 3.28 pieds

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) avant la modification à la carte. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées à la main par le Service Hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé, que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois dans la partie 1 de l'Édition mensuelle.

Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a de nombreux changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion - Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

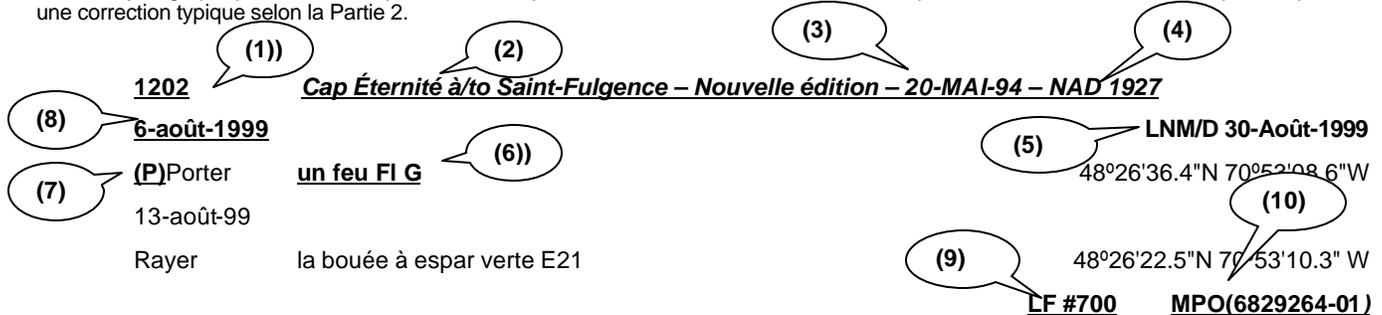
Édition mensuelle des Avis aux navigateurs - Les *Avis aux navigateurs*, publiés chaque mois, sont gratuits. Les navigateurs et navigatrices peuvent choisir entre les éditions *régionales* des *Avis aux navigateurs*. Les demandes d'inscription ou de retrait de la liste des destinataires doivent être faites en utilisant le formulaire inséré à la page x de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*. Les changements d'adresse et/ou de nombre d'exemplaires doivent également être faits au moyen de ce formulaire.

Cartes marines et publications canadiennes - Veuillez consulter l'*Avis N° 14* de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Cette liste est mise à jour périodiquement au moyen de l'édition mensuelle des *Avis aux navigateurs*.

NOTA: This publication is also available in English.

CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES - PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes. Les utilisateurs sont invités à consulter la carte 1, Symboles, abréviations et autres termes, du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes. L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2.



- 1 - Numéro de la carte
- 2 - Titre de la carte
- 3 - Date de la dernière nouvelle édition de la carte
- 4 - Système de référence géodésique
- 5 - Dernière correction

- 6 - Modification de la carte
- 7 - Type d'avis
- 8 - Date de la correction hebdomadaire de la carte
- 9 - Numéro du Livre des feux
- 10 - Numéro de référence

La dernière correction est identifiée par LNM/D ou (L)dernier (N)Avis aux (M)navigateurs / Date. On exprime ce numéro soit dans l'ancien format des Avis (ex.: 594/99) ou dans le format jour-mois-année qui est la date reconnue comme la date de correction hebdomadaire de la carte présentée dans le diagramme ci-dessus sous l'item (8)

MISE EN GARDE

AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS)

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

La publication des Avis aux navigateurs ainsi que la mise à jour des cartes marines sont retardées en raison du grand nombre de ces modifications.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

La liste des Avis à la navigation en vigueur est publiée sur une base hebdomadaire et est disponible aux bureaux locaux de la Garde côtière canadienne.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec votre représentant local de la Garde côtière canadienne.

Terre-Neuve

Centre SCTM - St.John's
Téléphone: (709) 772-2083
Facs: (709) 772-5369

Maritimes

Centre Régional des Opérations des Maritimes
Sans frais dans la région des Maritimes 1-800-565-1633
Téléphone: (902) 426-6030
Facs: (902) 426-6334
<http://www.mar.dfo.mpo.gc.ca/cg/ops/roc.htm>
Courrier électronique: ROCWeb@mar.dfo-mpo.gc.ca

Centre & Arctique

Centre SCTM - Sarnia
Sans frais en Ontario 1-800-265-0237
Téléphone: (519) 337-6360
Facs: (519) 337-2498

Région du Québec

Centre Opérationnel Régional GC\SO\COR
Agent d'information opérationnelle
Téléphone: (418) 648-5410
Facs: (418) 648-7244
Courrier électronique: OPSAVIS@dfo-mpo.gc.ca

Pacifique

Centre régional d'information maritime - Pacifique
Téléphone: (604) 666-6011
Facs: (604) 666-8453
Courrier électronique: RMIC-Pacific@pac.dfo-mpo.gc.ca
Information - Avis à la navigation
http://www.pacific.ccg-gcc.gc.ca/mcts-sctm/index_f.htm

SERVICE ENTIÈREMENT OPÉRATIONNEL (SEO) DU DGPS

La Garde côtière canadienne donne avis que le service entièrement opérationnel (SEO) du DGPS est disponible pour le positionnement et la navigation.

Le SEO signifie que le service assurera une diffusion DGPS à l'aide d'un message de type 9 RTCM pour les corrections de pseudoportée à une vitesse de diffusion des données de 200 baud. Il faut consulter les Aides radio à la navigation maritime pour connaître la couverture annoncée approximative de chaque station différentielle.

Les usagers sont également prévenus que les corrections différentielles sont fondées sur la position du système NAD 83 de l'antenne de la station de référence et les positions obtenues à l'aide du DGPS doivent faire référence à ce système de coordonnées seulement. Les récepteurs doivent être réglés au système WGS 84 pour être en mesure d'obtenir une précision de positionnement optimale.

Tableau des stations de référence du DGPS au Canada						
Nom de la station	Nos d'ident. des stations de référence	DGPS Ident. station	Position géographique		Fréquence [kHz]	Bit/s
			Latitude	Longitude		
Cape Race, T.-N.	338,339	940	46 46 N	53 11 W	315	200
Cape Ray, T.-N.	340,341	942	47 38 N	59 14 W	288	200
Cape Norman, T.-N.	342,343	944	51 30 N	55 49 W	310	200
Rigolet, T.-N.	344,345	946	54 11 N	58 27 W	299	200
Île Partridge, N.-B.	326,327	939	45 14 N	66 03 W	295	200
Pointe Escuminac, N.-B.	332,333	936	47 04 N	64 48 W	319	200
Fox Island, N.-É.	336,337	934	45 20 N	61 05 W	307	200
Western Head, N.-É.	334,335	935	43 59 N	64 40 W	312	200
Hartlen Point, N.-É.	330,331	937	44 36 N	63 27 W	298	200
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc	312,313	929	45 19 N	73 19 W	296	200
Lauzon, Qc	316,317	927	46 49 N	71 10 W	309	200
Rivière-du-Loup, Qc	318,319	926	47 46 N	69 36 W	300	200
Moisie, Qc	320,321	925	50 12 N	66 07 W	313	200
Warton, Ont.	310,311	918	44 45 N	81 07 W	286	200
Cardinal, Ont.	308,309	919	44 47 N	75 25 W	306	200
Alert Bay, C.-B.	300,301	909	50 35 N	126 55 W	309	200
Amphitrite Pt., C.-B.	302,303	908	48 55 N	125 33 W	315	200
Richmond, C.-B.	304,305	907	49 11 N	123 07 W	320	200
Sandspit, C.-B.	306,307	906	53 14 N	131 49 W	300	200

RÉCEPTEUR DGPS - MISE EN GARDE

Le message diffusé par les stations du système de positionnement global différentiel de la Garde côtière canadienne comprend de l'information sur l'intégrité du système visant à avertir le récepteur DGPS d'un utilisateur d'une condition de défaillance ou encore du fait qu'un seuil de tolérance a été dépassé à une station DGPS. Pendant les essais, on a constaté que certains récepteurs d'utilisateurs ne traitaient pas convenablement l'information sur l'intégrité du système. Ce traitement déficient par l'équipement de l'utilisateur peut engendrer des positions incorrectes.

Veuillez communiquer avec le fabricant ou le fournisseur de votre récepteur DGPS afin de vous assurer que votre récepteur permet de traiter convenablement l'information sur l'intégrité de la station de référence DGPS.

ALERTE À L'INTENTION DES UTILISATEURS DU DGPS

En mars 1997, la Garde côtière canadienne a reçu des rapports à l'effet que certains récepteurs DGPS ignoraient apparemment la mise en garde diffusée signalant l'interruption immédiate de la correction des signaux émis par un satellite particulier. Les rapports indiquent que l'équipement de certains utilisateurs ne reconnaît pas convenablement cet indicateur de "ne pas utiliser" la correction et par conséquent la traite à tort comme une correction. Il peut en résulter des erreurs sur la position pouvant atteindre 15 kilomètres lorsque le récepteur est utilisé en mode DGPS. Les utilisateurs du DGPS sont avisés du fait qu'ils devraient immédiatement communiquer avec le fabricant de leur équipement afin de déterminer si une mise à niveau de leur récepteur est nécessaire.

DGPS station anomaly report / Rapport d'anomalie des stations DGPS

With the purpose of constantly evaluating the quality of the DGPS service offered, the Canadian Coast Guard is providing the mariner with the following anomaly report. This report will allow us to get well-supported information concerning the anomaly and thus, will facilitate the identification of the origin of the problem. Please fill accordingly each section of this report and forward it by the suggested ways. You will find a legend at the end of this document.

Avec le souci d'évaluer constamment la qualité du service DGPS offert, la Garde côtière met à la disposition du navigateur le présent rapport d'anomalie. Ce rapport servira à bien documenter l'anomalie et, de ce fait, facilitera l'identification ou la recherche de la source du problème. Nous vous prions de bien remplir chaque section de ce rapport et de l'acheminer de la façon suggérée. Vous trouverez une légende à la fin de ce document.

User informations / Renseignements sur l'utilisateur

Vessel name / Nom du navire: _____ Destination: _____

Vessel position at the beginning of the anomaly /

Position du navire au début de l'anomalie : _____

Vessel position at the end of the anomaly /

Position du navire à la fin de l'anomalie : _____

Anomaly report / Rapport d'anomalie

Date and time of the anomaly / Date et heure de l'anomalie: _____ Duration / Durée: _____

Number of satellites tracked on GPS receiver / Nombre de satellites reçu par le récepteur: _____

DGPS site using / Station DGPS utilisée: Freq.: _____ kHz SS: _____ dB SNR: _____ dB

DOP Geometry / Géométrie DOP : _____

User receiver operates correctly with other DGPS sites? /

Votre équipement DGPS fonctionne-t-il normalement à l'utilisation d'autres stations DGPS?: Yes/ Oui ___ No / Non ___

Comments / Commentaires: _____

Point of contact / Personne-ressource: Name/ Nom: _____

Phone / Téléphone : _____

Weather conditions / Conditions météo

Winds / Vents : Direction: _____ Speed / Vitesse: _____ KTS

Temp. °C: _____ VIS: _____ N.M.

Sea State / État de la mer : _____

Bearing and range to electrical storm /

Direction et distance de l'orage : _____

Time of the storm / Heure de l'orage: _____ UTC

Essential informations on user equipment to fill / Renseignements indispensables sur l'équipement à remplir:

User equipment informations / Renseignements sur l'équipement

GPS receiver / Récepteur GPS: Make / Fabricant: _____ Model: _____

DGPS beacon receiver / Démodulateur DGPS: Make / Fabricant : _____ Model: _____

Gyro interface with GPS / Gyro intégré avec le GPS? Yes / Oui : _____ No / Non : _____

DGPS interfaced with an ECDIS / DGPS intégré dans un SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non : _____

If yes, please fill below / Si oui, S.V.P. compléter ci-dessous:

ECDIS / SVCEI: Make / Fabricant: _____ Model: _____

Radar image interfaced / Image radar intégrée?: Yes / Oui: _____ No / Non: _____

Gyro interfaced with ECDIS / Gyro intégré avec SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non: _____

Permanent installation or in evaluation / Installation permanente ou en évaluation : _____

This report can be sent the following ways / Ce rapport peut être acheminé selon les façons suivantes:

- 1) Fax / Par télécopieur : (613) 998-8428
Attention: Aids to Navigation / Aides à la navigation

- 2) Mail / Par la poste: Director, Navigation Systems Branch
Department of Fisheries and Oceans
200 Kent Street, Station 5130
Ottawa, ON
K1A 0E6

Directeur, Direction des systèmes à la navigation maritimes
Ministère des Pêches et Océans
200, rue Kent, Station 5130
Ottawa, ON
K1A 0E6

Canada

Legend/Légende

- Position :** Position can be provided by latitude, longitude, bearing and distance, location of a buoy, etc.
La position peut être donnée en latitude, longitude, relèvement et distance, emplacement de bouée, etc.
- KTS :** Wind speed in knots / Vitesse du vent en noeuds.
- N.M. :** Visibility in Nautical Miles / Visibilité en milles nautiques.
- Freq. kHz :** Frequency in kilohertz / Fréquence en kilohertz.
- SS :** Signal strength in decibel / Force de signal en décibel.
- SNR :** Signal to noise ratio in decibel / Rapport signal-bruit en décibel.
- DOP (dilution of precision) :** Measure of the geometrical «strength» of the GPS satellite configuration. The DOP is measured on a scale of 1 to 10 / Mesure de la «force» géométrique de la configuration satellite. Le DOP est mesuré sur une échelle de 1 à 10.
- SVCEI / ECDIS :** Electronic Chart Display and Information System / Système de Visualisation de Cartes.
Electroniques et d'Information.

AVIS AUX USAGERS

RENOUVELLEMENT D'ABONNEMENT

Madame/Monsieur,

Nous sommes heureux de constater votre intérêt continu à recevoir le numéro mensuel des Avis aux navigateurs. Comme la technologie évolue, la Garde côtière canadienne tente de trouver des moyens de réduire les coûts d'impression et de distribution tout en continuant d'offrir un service de qualité à la communauté maritime.

La technologie Internet est devenue la principale source d'information dans le monde entier qui permet aux organisations et aux gens de recevoir de l'information et diverses publications. Comme l'utilisation d'Internet gagne en popularité, notre organisation croit que c'est le bon moment de restreindre notre distribution postale et de recourir essentiellement à Internet pour distribuer les Avis aux navigateurs. L'information fournie sur Internet à l'avantage d'être transmise aux navigateurs instantanément et efficacement.

Nous vous encourageons également à visiter le site Web des Avis aux navigateurs à l'adresse suivante : <http://www.notmar.gc.ca/fr/>. Ce site convivial est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Vous pouvez également vous inscrire en ligne pour recevoir un avis électronique automatique lorsqu'un nouvel Avis aux navigateurs est publié à propos de toute carte nautique que vous utilisez fréquemment. Nous encourageons les utilisateurs à visiter le site régulièrement pour consulter les plus récents avis et l'information connexe.

La Garde côtière canadienne a à cœur de répondre aux besoins de ses clients. Par conséquent, si vous désirez demeurer sur la liste de distribution de copies papier, veuillez remplir le formulaire ci-après. Vous avez jusqu'au 31 mars 2004 (**prolongé jusqu'au 30 juin**) pour nous faire parvenir le formulaire de renouvellement; après cette date, votre nom sera rayé de la liste de distribution de copies papier.

Nous vous remercions de votre coopération.

ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS

RENOUVELLEMENT / CHANGEMENTS À LA LISTE DES DESTINATAIRES

Chef, Avis aux navigateurs
Aides à la navigation
Direction générale des programmes maritimes
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa, Ontario
K1A 0E6

Téléphone (613) 990-3037
Facsimilé (613) 998-8428
Internet: <http://www.notmar.gc.ca>

Je désire continuer de recevoir la version papier

Prière d'indiquer l'édition que vous désirez recevoir.

ÉDITION DE L'EST (Inclus les zones de l'Arctique, de Terre-Neuve, des Maritimes, du Golfe et Fleuve Saint-Laurent et du Centre) _____

ÉDITION DE L'OUEST (Inclus les zones de l'Arctique et du Pacifique) _____

AJOUTER _____ **MODIFIER** _____ **RETIRER** _____ **QUANTITÉ** _____

ANCIENNE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS
NOUVELLE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS

N° d'identification au-dessus de l'adresse sur l'étiquette

ou

Joindre l'étiquette d'adresse à ce formulaire

INDEX

CANADA - AUTORISATION DE MOUVEMENT 96 HEURES AVANT D'ENTRER DANS LES EAUX CANADIENNES - MISE EN GARDE	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.....	2
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS CONCERNANT LES CARTES DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA ACHETÉES ENTRE AOÛT 2002 ET MARS 2003.....	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS CONCERNANT LES CARTES IMPRIMÉES SUR DEMANDE (ISD) DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA.	1
*514 PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - MODIFICATION À L'ÉDITION ANNUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS - 2004.....	5
*502 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.	4
*501 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES.	2
*503 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTE MATRICIELLE DE NAVIGATION.....	4
*504 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - LISTE CUMULATIVE DE CORRECTIONS AUX CARTES.....	4

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Page	No de la carte	Page	No de la carte	Page
3312	5				
3410	5				
3419	5				
3440	5				
3463	5				
3488	5				
3490	2				
3492	6				
3537	2				
3559	6				
3676	6				
3679	6				
3686	6				
3958	7				
3964	7				
6341	2				
6428	2				
6429	2				
6430	2				
6454	2				
6455	2,7				
7000	2				
7082	2				

PARTIE 1 – Édition 05/2004
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

CANADA - AUTORISATION DE MOUVEMENT 96 HEURES AVANT D'ENTRER DANS LES EAUX CANADIENNES - MISE EN GARDE.

En vigueur le 11 octobre 2001, 0000 UTC, le capitaine de tout navire:

d'une jauge brute de 500 tonneaux ou plus;

remorquant ou poussant un bâtiment lorsque la somme de leurs jauges brutes est de 500 tonneaux ou plus;

transportant un polluant ou des marchandises dangereuses, ou remorquant ou poussant un bâtiment qui transporte un polluant ou des marchandises dangereuses;

doit solliciter une autorisation de mouvement 96 heures avant que le navire entre dans les eaux canadiennes en provenance du large ou aussitôt que possible lorsque l'heure prévue d'arrivée du navire dans les eaux canadiennes est moins de 96 heures après l'heure où le navire a quitté son dernier port d'escale. Cette mesure restera en vigueur jusqu'à nouvel ordre.

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS CONCERNANT LES CARTES DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA ACHETÉES ENTRE AOÛT 2002 ET MARS 2003.

Nous avons découvert récemment que certaines cartes du Service hydrographique du Canada achetées entre août 2002 et mars 2003 souffrent d'un manque de résistance inacceptable.

Le problème est que l'encre peut se détacher de l'enduit de papier. Les cartes résistent mal au pliage et au contact avec l'eau. Il est facile d'identifier ces cartes en raison de la présence d'un enduit poudreux blanc en surface. Malheureusement, cet enduit, qui colle aux mains lors d'une manipulation normale, a été mal appliqué au papier au moment de sa fabrication. La meilleure façon de vérifier vos cartes consiste à gratter une surface blanche avec votre ongle.

Jusqu'au 31 mars 2004, le Service hydrographique du Canada remplacera toute carte achetée entre août 2002 et mars 2003 qui présente les caractéristiques susmentionnées. Veuillez contacter votre dépositaire pour remplacer gratuitement vos cartes.

Le SHC est en train de s'adapter à l'évolution de la technologie tout en assurant aux clients que les ressources sont utilisées efficacement pour que l'information essentielle soit transmise aux clients. Nous vous remercions de votre compréhension durant cette période de transition. Le SHC est à développer des mesures pour que ce genre de situation ne se reproduise plus. Entre temps, nous nous excusons pour tout inconfort que vous pourriez avoir subi.

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS CONCERNANT LES CARTES IMPRIMÉES SUR DEMANDE (ISD) DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA.

Le Service hydrographique du Canada (SHC) fournit des cartes marines au public en vue de maintenir un niveau de service qui assure la sécurité de la navigation tout en maintenant les coûts à un niveau raisonnable. Un nombre de cartes papier du SHC sont maintenant imprimées à l'aide de la technologie d'impression sur demande (ISD). Les clients ont peut-être constaté des différences par rapport aux cartes lithographiques. Même si les cartes ISD ne sont pas aussi résistantes que les cartes lithographiques pour le moment, cette nouvelle technologie permet au SHC d'imprimer ses cartes plus efficacement tout en y ajoutant de nouveaux renseignements importants qui améliorent leur contenu. Le coût de production est aussi maintenu à un niveau raisonnable. La sécurité de la navigation n'est pas touchée si les cartes sont utilisées avec soin.

La technologie d'ISD permet au client d'avoir des cartes à jour sans correction manuelle ni annexe graphique. Elle garantit au client qu'une carte ne sera jamais épuisée. Par conséquent, le navigateur pourra toujours acheter une carte à jour. En cas d'urgence nationale, beaucoup de cartes pourraient être fournies en peu de temps. Ces avantages ont amélioré la sécurité maritime, la protection de l'environnement et la protection de la propriété commerciale.

Le SHC recommande à ses clients de manipuler les cartes ISD plus délicatement que les cartes lithographiques tout en évitant de renverser du liquide sur les cartes. Même si les cartes sont recouvertes d'un enduit, l'information essentielle (noir) devrait demeurer. Au moment de l'achat, la carte ISD sera à jour. Les cartes ISD sont également imprimées sur du papier plus blanc que le papier utilisé dans le passé et, par conséquent, les marques de crayon résiduelles peuvent être plus apparentes. Il importe donc de ne pas appuyer trop fort sur

PARTIE 1 – Édition 05/2004
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

vos crayons. Selon les tests effectués par le SHC, les meilleurs résultats sont obtenus avec une gomme à effacer jaune de forme cubique (Indian gum eraser); celle-ci est aussi convenable aux cartes lithographiques.

Malgré les améliorations constantes faites par le SHC envers les processus d'impression et de distribution, vous pouvez vous attendre à ce que la qualité du papier demeure la même pour environ 2 ans. De plus, la technologie devrait s'améliorer et devenir moins dispendieuse dans les prochaines années. Éventuellement, le SHC pourra grâce aux cartes ISD explorer de nouveaux modèles d'entreprise avec le secteur privé. Par exemple, l'impression pourrait se faire chez les dépositaires au lieu de SHC.

Le SHC s'adapte aux nouvelles réalités et tient à assurer à ses clients qu'il utilise efficacement ses ressources pour diffuser l'information essentielle en matière de sécurité maritime. Nous vous remercions de votre compréhension durant cette période de transition. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web du SHC à www.cartes.gc.ca

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.

Le SHC offre des annexes graphiques en couleurs sur le Web. Un lien dans le site des *Avis aux navigateurs* mènera les clients aux annexes graphiques en couleurs. L'annexe graphique sera disponible en format HTML et PDF. La mise à disposition d'annexes graphiques en couleurs (rendus accessibles à tous par le Web) est une forme améliorée de mode de prestation diversifiée, en concordance avec les objectifs stratégiques du SHC.

Les annexes graphiques en couleurs Web sont mises gratuitement à disposition du navigateur. Étant donné la bonne qualité de la plupart des imprimantes, l'impression des annexes graphiques devrait être de bon niveau. Les annexes graphiques seront disponibles en temps réel et dans le monde entier. Ceci représente un réel progrès pour les clients qui n'auront plus à attendre que la publication de la version papier leur soit acheminée par la poste.

Avant, les annexes graphiques contenues dans les fascicules des *Avis aux navigateurs* (AN), étaient publiées en couleur, ou du moins en noir et magenta.

Les contraintes budgétaires auxquelles le SHC doit faire face ne lui permettent de ne fournir que des annexes graphiques en noir et blanc sur format papier.

Son niveau de service changera simultanément et il prévoit d'être attentif aux réactions du marché par rapport à cette innovation.

Le SHC répondra volontiers à vos commentaires sur ce nouveau service que vous pourrez faire parvenir à shcinfo@dfm-mpo.gc.ca

***501 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES.**

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION	CAT#	PRIX
Nouvelles éditions	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente des cartes suivantes sont maintenant supprimés. Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.				
3490	Fraser River/Fleuve Fraser, Sand Heads to/à Douglas Island	1:20000	16-AVR-2004	2	\$20.00
3537	Okisollo Channel	1:20000	30-AVR-2004	2	\$20.00
6341	Great Slave Lake/Grand lac des Esclaves, Eastern Portion/Partie est	1:250000	16-JAN-2004	4	\$20.00
6428	Aklavik Channel to/au Napoiak Channel including/y compris Aklavik Channel to/à Aklavik	1:50000	16-JAN-2004	4	\$12.00
6429	Kilometre/Kilomètre 1580 - 1645 including/y compris East Channel, Inuvik to/au Kilometre/Kilomètre 1645	1:50000	16-JAN-2004	4	\$12.00
6430	East Channel, Kilometre/Kilomètre 1645 - 1710	1:50000	16-JAN-2004	4	\$12.00
6454	Mackenzie River/Fleuve Mackenzie (Kilometre / Kilomètre 90-147)	1:50000	16-JAN-2004	4	\$12.00
6455	Mackenzie River/Fleuve Mackenzie (Kilometre / Kilomètre 147-205)	1:50000	16-JAN-2004	4	\$12.00

PARTIE 1 – Édition 05/2004
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION	CAT#	PRIX
Nouvelles éditions	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente des cartes suivantes sont maintenant supprimés. Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.				
7000	Arctic Archipelago/Archipel de l'Arctique	1:5 000000	16-JAN-2004	4	\$20.00
7082	Cape Baring to/à Cambridge Bay	1:500000	20-FEB-2004	4	\$20.00

PARTIE 1 – Édition 05/2004
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

***502 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.**

- Note: (1)** Les cartes électroniques de navigation sont disponibles seulement auprès de: Nautical International Inc.
 B.P. Box 127, Station C
 St. John's, Terre-Neuve
 A1C 5H5
 Téléphone: 1-800-563-0634 ou 1-709-576-0634
 Télécopieur: (709) 576-0636
- (2)** Pour de plus amples renseignements concernant les taux de licence, prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. à l'adresse susmentionnée.

PRODUIT EN CIRCULATION	
NUMERO CEN S-57	TITRE DE LA CARTE
CA470323	St. John Harbour
CA570566	Bella Bella
CA373293	Parry Sound and Inner Approaches/et les approches interieurs
CA373294	Outer Approaches to Parry Sound
CA473229	Killarney to/à Little Current
CA473233	Lake St. Francis
CA479006	Baie des Sept-Îles
CA579007	Pointe Noire
CA579008	Sept-Îles
CA579156	Terminal Contrecoeur

***503 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTE MATRICIELLE DE NAVIGATION.**

- Note: (1)** Les cartes électroniques de navigation sont disponibles seulement auprès de: Nautical International Inc.
 B.P. Box 127, Station C
 St. John's, Terre-Neuve
 A1C 5H5
 Téléphone: 1-800-563-0634 ou 1-709-576-0634
 Télécopieur: (709) 576-0636
- (2)** Pour de plus amples renseignements concernant les taux de licence, prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. à l'adresse susmentionnée.

CARTES	TITRE & MATIÈRES		
Nouvelle édition	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente de la carte suivante sont maintenant supprimé(s). Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.		
2042R/M	Welland Canal St.Catharines to/à Port Colborne	28-NOV-2003	Voir Note 2

***504 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - LISTE CUMULATIVE DE CORRECTIONS AUX CARTES.**

La liste de corrections ci-incluse a trait aux cartes qui ont fait l'objet des éditions des Avis aux navigateurs du 01-MAR-2004 au 28-MAI-2004.

Numéro de la carte	Date d'édition de l'Avis aux navigateurs
3312	21-MAI-2004
3410	14-MAI-2004
3419	28-MAI-2004
3440	21-MAI-2004
3463	07-MAI-2004
3488	14-MAI-2004

PARTIE 1 – Édition 05/2004
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

Numéro de la carte	Date d'édition de l'Avis aux navigateurs
3490	(16-AVR-2004 Nouvelle édition annoncée)
3492	07-MAI-2004
3534	(26-DEC-2003 Nouvelle édition annoncée)
3536	26-MAR-2004
3537	(30-AVR-2004 Nouvelle édition annoncée)
3547	26-MAR-2004
3559	21-MAI-2004
3647	26-MAR-2004
3676	28-MAI-2004
3679	21-MAI-2004
3686	21-MAI-2004
3781	02-AVR-2004
3955	26-MAR-2004
3957	26-MAR-2004
3958	21-MAI-2004
3964	21-MAI-2004
5338	02-AVR-2004
5405	(26-DEC-2003 Nouvelle édition annoncée)
5860	02-AVR-2004
5861	02-AVR-2004
6341	(16-JAN-2004 Nouvelle édition annoncée)
6420	16-AVR-2004
6423	(16-JAN-2004 Nouvelle édition annoncée)
6428	(16-JAN-2004 Nouvelle édition annoncée)
6429	(16-JAN-2004 Nouvelle édition annoncée)
6430	(16-JAN-2004 Nouvelle édition annoncée)
6437	19-MAR-2004
6438	19-MAR-2004
6454	(16-JAN-2004 Nouvelle édition annoncée)
6455	14-MAI-2004, (16-JAN-2004 Nouvelle édition annoncée)
7000	(16-JAN-2004 Nouvelle édition annoncée)
7082	(20-FEV-2004 Nouvelle édition annoncée)
7792	(06-FEV-2004 Carte nouvelle annoncée)

***514 PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - MODIFICATION À L'ÉDITION ANNUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS - 2004.**

Référence: Avis 23 - page B23-6

Sous 'Zones de pilotage facultatif' - item 4 - Port aux Basques - modifier les coordonnées pour lire:
 47°33'00" N 59°05'30" W.

**PARTIE 2 – Édition 05/2004
CORRECTIONS AUX CARTES**

3312 - Okeover Inlet - Feuille 14 - Carte nouvelle - 31-JAN-1986 - NAD 1927

21-MAI-2004		LNMD. 16-JAN-2004
Porter	un brise-lame flottant isolé	entre 49°59'29.9"N 124°42'36.2"W et 49°59'30.1"N 124°42'34.9"W <i>MPO(6201035-01)</i>
Porter	un feu FIR	49°59'30.1"N 124°42'34.9"W <i>(P2004031) LF(479.7) MPO(6201035-02)</i>
Porter	un brise-lame flottant isolé	entre 49°59'28.6"N 124°42'32.2"W et 49°59'29.8"N 124°42'32.8"W <i>MPO(6201035-03)</i>
Porter	une balise de jour de bâbord	49°59'29.8"N 124°42'32.8"W <i>(P2004030) MPO(6201035-04)</i>
Porter	la légende Bkw	49°59'30.5"N 124°42'31.0"W <i>MPO(6201035-05)</i>

3410 - Sooke Inlet to/à Parry Bay - Carte nouvelle- 24-MARS-1995 - NAD 1983

14-MAI-2004		LNMD. 11-AVR-2003
Rayer	la bouée sphérique jaune marquée NAVY et la légende 4 buoys 4 bouées	48°21'35.2"N 123°30'49.0"W <i>MPO(6200757-01)</i>

3419 - Esquimalt Harbour - Nouvelle édition - 27-JUIN-2003 - NAD 1983

28-MAI-2004		
Rayer	le feu F R	48°26'08.5"N 123°25'43.5"W <i>MPO(6201095-01)</i>
Rayer	le feu F G	48°26'07.4"N 123°25'43.3"W <i>MPO(6201095-02)</i>
Rayer	le feu F R	48°26'08.4"N 123°25'29.4"W <i>MPO(6201095-03)</i>

3440 - Race Rocks to/à D'Arcy Island - Nouvelle édition - 29-NOV-2002 - NAD 1983

21-MAI-2004		LNMD. 20-FEV -2004
Porter	une bouée sphérique jaune, marquée NAVY	48°23'36.0"N 123°28'36.0"W <i>MPO(6200936-01)</i>

3463 - Strait of Georgia, Southern Portion/Partie Sud - Nouvelle édition - 29-NOV-2002 - NAD 1983

07-MAI-2004		LNMD. 21-NOV-2003
Modifier	Q pour lire FI Y	49°00'07.3"N 123°06'44.3"W <i>MPO(6200753-01)</i>

3488 - Crescent Island to/à Strawberry Island - Feuille 1 - Carte nouvelle - 21-OCT-1994 - NAD 1983

14-MAI-2004		LNMD. 12-MAI-2000
Porter	un pipeline et la légende Water/Eau	entre 49°07'46.6"N 122°13'40.0"W et 49°08'17.5"N 122°13'40.3"W <i>MPO(6200758-01)</i>
Porter	un panneau d'indicateur de pipeline	49°07'46.9"N 122°13'40.0"W <i>MPO(6200758-02)</i>

**PARTIE 2 – Édition 05/2004
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter un panneau d'indicateur de pipeline 49°08'18.0"N 122°13'40.2"W
MPO(6200758-03)

3492 - Roberts Bank - Nouvelle édition - 29-NOV-2002 - NAD 1983

07-MAI-2004

Modifier Q pour lire FI Y 49°00'07.3"N 123°06'44.3"W
MPO(6200753-01)

3559 - Continuation A - Carte nouvelle- 15-JUIN-1979 - NAD 1927

21-MAI-2004

Porter un brise-lame flottant isolé LNM/D. 15-NOV-2002
entre 49°59'29.9"N 124°42'36.2"W
et 49°59'30.1"N 124°42'34.9"W
MPO(6201035-01)

Porter un feu FI R 49°59'30.1"N 124°42'34.9"W
(P2004031) LF(479.7) MPO(6201035-02)

Porter un brise-lame flottant isolé entre 49°59'28.6"N 124°42'32.2"W
et 49°59'29.8"N 124°42'32.8"W
MPO(6201035-03)

Porter une balise de jour de bâbord 49°59'29.8"N 124°42'32.8"W
(P2004030) MPO(6201035-04)

Porter la légende Bkw 49°59'30.5"N 124°42'31.0"W
MPO(6201035-05)

3676 - Esperanza Inlet - Carte nouvelle- 20-NOV-1998 - NAD 1983

28-MAI-2004

Rayer le feu LNM/D. 15-DEC-2000
49°55'06.0"N 126°39'46.4"W
MPO(6201096-01)

Rayer le feu 49°55'11.2"N 126°39'46.0"W
MPO(6201096-02)

3676 - Tahsis - Carte nouvelle - 20-NOV-1998 - NAD 1983

28-MAI-2004

Rayer le feu (Priv) F R LNM/D. 15-DEC-2000
49°55'06.0"N 126°39'46.4"W
MPO(6201096-01)

Rayer le feu (Priv) F G 49°55'11.2"N 126°39'46.0"W
MPO(6201096-02)

3679 - Quatsino Sound - Carte nouvelle- 14-JUIN-1991 - NAD 1983

21-MAI-2004

Rayer la bouée plate d'amarrage, orange et blanche LNM/D. 02-MAI-2003
50°29'09.0"N 128°02'40.9"W
MPO(6200937-02)

3686 - Approaches to/Approches à Winter Harbour - Carte nouvelle - 08-AVR-1988 - NAD 1983

21-MAI-2004

Rayer la bouée plate d'amarrage, orange et blanche LNM/D. 02-MAI-2003
50°29'08.3"N 128°02'43.2"W
MPO(6200937-01)

Rayer la bouée plate d'amarrage, orange et blanche 50°29'09.0"N 128°02'40.9"W
MPO(6200937-02)

**PARTIE 2 – Édition 05/2004
CORRECTIONS AUX CARTES**

Rayer la bouée plate d'amarrage, orange et blanche 50°29'09.1"N 128°02'38.4"W
MPO(6200937-03)

3958 - Prince Rupert Harbour - Nouvelle édition - 24-MARS-1995 - NAD 1983

21-MAI-2004

LNMD. 11-AVR-2003

Porter un appontement entre 54°19'01.0"N 130°19'33.6"W
et 54°19'07.2"N 130°19'19.0"W
MPO(6201094-01)

Porter un feu FI Y (Priv) 54°19'01.0"N 130°19'33.6"W
MPO(6201094-02)

Porter un feu FI Y (Priv) 54°19'07.2"N 130°19'19.0"W
MPO(6201094-03)

Porter la légende Northland Cruise Dock 54°19'01.0"N 130°19'06.0"W
MPO(6201094-04)

3964 - Tuck Inlet - Nouvelle édition - 30-AVR-1999 - NAD 1983

21-MAI-2004

Porter un appontement entre 54°19'01.0"N 130°19'33.6"W
et 54°19'07.2"N 130°19'19.0"W
MPO(6201094-01)

Porter un feu FI Y (Priv) 54°19'01.0"N 130°19'33.6"W
MPO(6201094-02)

Porter un feu FI Y (Priv) 54°19'07.2"N 130°19'19.0"W
MPO(6201094-03)

Porter la légende Northland Cruise Dock 54°18'59.0"N 130°19'08.0"W
MPO(6201094-04)

6455 - Continuation A - Nouvelle édition - 16-JAN-2004 - Inconnu

14-MAI-2004

Porter une bouée cylindrique de bâbord, verte 61°20'42.0"N 120°00'06.0"W
MPO(6601912-01)

PARTIE 4 – Édition 05/2004
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Arctique canadien, volume II, quatrième édition, 1985 —

Page 17 — Haut de la page, colonne de gauche
Supprimer : 7065

(C2004-016.1)

Page 17 — Avant le paragraphe 173
Insérer : *Cartes 5533, 7065*

(C2004-016.3)

Pages 20 et 21 — Supprimer les paragraphes 210, 211 et 215.

(C2004-016.4)

Page 87 — Paragraphe 187, lignes 7 et 8
Supprimer : «Deux chalands ... mouillage.»

(C2004-016.5)

Page 146 — Supprimer le paragraphe 261
Remplacer par : 261 Les bâtisses sur Bluff Head (2002) sont une ancienne
station radar pour l'étude des icebergs.

(C2004-016.6)

Page 156 — Paragraphe 69, lignes 1 et 2
Supprimer : «À l'extrémité ... (9,1 m)»
Remplacer par : Une profondeur de 7,5 m

(C2004-016.7)

Page 250 — Paragraphe 237, ligne 4 – après «Nord»
Insérer : et au SW

(C2004-016.8)

Arctique canadien, volume 3, cinquième édition, 1994 —

Page 71 — Après le paragraphe 175
Insérer : 175.1 **Avertissement.** — Une **roche à fleur d'eau** gît (position
approximative) à 2,4 milles à l'Est de Mangak Island.

(C2004-024.1)

PARTIE 5 – Édition 05/2004
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu		Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume	
PACIFIQUE									
84	Kyuquot Channel - Bouée à sifflet lumineuse M38	49 56 07.3 127 17 39.5	F	R	4s	Rouge, marquée "M38".	À longueur d'année. Carte:3682 Éd. 05/04 (P04-032)	
269 G5366	Phillimore Point	Extrémité de la pointe. 48 52 18.6 123 23 31.7	Q	R	1s	7.3	4	Tour cylindrique blanche, bande rouge à la partie supérieure.	À longueur d'année. Carte:3473 Éd. 05/04 (P04-016)
271 G5367	Enterprise Reef	Roche Ouest du récif. 48 50 41.7 123 20 53.9	Q	R	1s	5.9	5	Tour cylindrique blanche, bande rouge à la partie supérieure.	Réflecteur radar. Blanc de 107°30' à 110°; rouge de 110° à 121°; blanc de 121° à 123°30'. À longueur d'année. Carte:3473 Éd. 05/04 (P04-017)
272 G5364	Helen Point	Sur la pointe. 48 51 27.6 123 20 42.1	Q	W	1s	7.0	6	Tour cylindrique blanche, bande rouge à la partie supérieure.	À longueur d'année. Carte:3473 Éd. 05/04 (P04-019)
273 G5365	Galiano	Sur une roche qui assèche. 48 51 42.9 123 20 55.7	Q	G	1s	6.4	4	Tour cylindrique blanche, bande verte à la partie supérieure.	Réflecteur radar. À longueur d'année. Carte:3473 Éd. 05/04 (P04-020)
274 G5362	Mary Anne Point	Sur la pointe. 48 51 43.4 123 18 48.7	Q	W	1s	7.6	6	Tour cylindrique blanche, bande verte à la partie supérieure.	Réflecteur radar. À longueur d'année. Carte:3473 Éd. 05/04 (P04-021)
275 G5360	Active Pass Radiophare	Sur la pointe Georgina, île Mayne. 48 52 23.9 123 17 29.2	Fl	W	10s	17.4	17	Tour cylindrique blanche.	Lum. 0.2 s; obs. 9.8 s. À longueur d'année. Carte:3473 Éd. 05/04 (P04-025)
276	Gossip Shoals - Bouée à cloche lumineuse U47	À l'Est du haut-fond, aux abords de l'extrémité SE. de l'île Gossip. 48 53 05.4 123 18 21.7	F	G	4s	Verte, marquée "U47".	À longueur d'année. Carte:3473 Éd. 05/04 (P04-026)
288 G5394	Portier Pass - alignement	Sur la pointe Race, île Galiano. 49 00 46.5 123 35 09.2	F	Y	6.8	10	Tour cylindrique blanche.	À longueur d'année.
289 G5394.1		196°07' 445.2m du feu antérieur.	F	Y	10.3	10	Tour carrée blanche.	À longueur d'année. Carte:3473 Éd. 05/04 (P04-028)
289.3 G5394.4	Virago Rock - Feu à secteurs	Sur le rocher 49 00 45.5 123 35 34	Q	W R	1s	6.8	4	Support cylindrique blanc, bande verte à la partie supérieure.	Rouge de 024° à 229° par l'E et le S; blanc de 229° à 024° par l'W et le N. Réflecteur radar. À longueur d'année. Carte:3473 Éd. 05/04 (P04-029)

PARTIE 5 – Édition 05/2004
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
PACIFIQUE							
478.2 G5567.4	Lund, brise-lames - Feu Sud	49 58 48.8 124 45 47.7	Fl Y	4s 2.1	3	Mât.	À longueur d'année. Carte:3513 Éd. 05/04 (P04-022)
478.3 G5567.5	Lund, brise-lames - Feu central	49 58 49.8 124 45 46.7	Fl Y	4s 2.1	3	Mât.	À longueur d'année. Carte:3311 Éd. 05/04 (P04-023)
478.4	Lund, brise-lames - Feu Nord	49 58 50.8 124 45 45.4	Q R	1s 2.0	2	Mât, marque de jour triangulaire rouge et blanche.	À longueur d'année. Carte:3311 Éd. 05/04 (P04-024)
479.7	Okeover Inlet	Sur le brise-lames Ouest. 49 59 30.4 124 42 35.1	Fl R	4s	3	Mât, marque de jour triangulaire rouge et blanche. 1.5	À longueur d'année. Carte:3559 Éd. 05/04 (P04-031)
791.3	Masset Harbour - Bouée à cloche lumineuse C29	À l'Ouest de la barre Outer. 54 05 43.9 132 12 57.8	Fl G	4s	Verte, marquée "C29".	À longueur d'année. Carte:3895 Éd. 05/04 (P04-033)
791.5	Masset Harbour, entrée de - Bouée à cloche lumineuse C31	NW. de la pointe Entry. 54 03 42.9 132 12 29.8	Fl G	4s	Verte, marquée "C31".	À longueur d'année. Carte:3895 Éd. 05/04 (P04-034)
792 G5842	Masset Harbour, entrée - alignement	NW. de la pointe Rooney. 54 01 57.6 132 11 54.6	F Y 6.7	11	Tour à claire-voie carrée, marque de jour rectangulaire lattée orange, bande verticale noire.	À longueur d'année.
792.1 G5842.1		165°40' 1534m du feu antérieur.	F Y 13.8	11	Tour à claire-voie carrée, marque de jour rectangulaire lattée orange, bande verticale noire.	À longueur d'année. Carte:3895 Éd. 05/04 (P04-035)
793.3 G5843.2	Rooney Point	Abords de la pointe. 54 01 00.9 132 10 05.8	Fl R	6s 5.2	4	Dauphin à 7 pieux, marque de jour triangulaire rouge et blanche.	Lum. 0.5 s; obs. 5.5 s. À longueur d'année. Carte:3895 Éd. 05/04 (P04-036)
793.5 G5843.4	Delkatla Inlet	Entrée de l'inlet. 54 00 12.5 132 08 46.7	Q G	1s 9.1	3	Dauphin à 3 pieux, marque de jour carrée noire, blanche et verte.	À longueur d'année. Carte:3895 Éd. 05/04 (P04-037)
798 G5843	Striae Islands	Îlot Est du groupe. 54 05 12.1 132 14 53	Fl(3) W	12s 6.1	5	Tour à claire-voie carrée blanche.	Lum. 0.5 s; obs. 2 s; lum. 0.5 s; obs. 2 s; lum. 0.5 s; obs. 6.5 s. À longueur d'année. Carte:3895 Éd. 05/04 (P04-038)
803 G5850	George Point	Sur la pointe, entrée du havre Naden. 54 02 28.7 132 34 04.4	Q G	1s 2.8	3	Tour à claire-voie carrée blanche, marque de jour carrée noire, blanche et verte.	À longueur d'année. Carte:3895 Éd. 05/04 (P04-039)

PARTIE 5 – Édition 05/2004
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

PACIFIQUE

805 G5852	Parry Passage	Extrémité Est de l'île Lucy. 54 10 53.2 132 58 23.3	Fl W	4s 7.2	5	Tour à claire-voie carrée blanche.	À longueur d'année. Carte:3895 Éd. 05/04 (P04-040)
806 G5854	Iphigenia Point (Langara Island)	Sur la pointe, extrémité SW. de l'île Langara. 54 11 24.3 133 00 45	Fl W	6s 9.6	5	Tour à claire-voie carrée blanche.	Lum. 0.5 s; obs. 5.5 s. À longueur d'année. Carte:3895 Éd. 05/04 (P04-041)

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE
RAPPORT D'INFORMATIONS MARITIMES ET FORMULE DE SUGGESTION

Officier de navigation observateur : _____ Capitaine _____

Navire (ou adresse) _____

Dans le cas d'un navire marchand, ajouter le nom de la compagnie et l'adresse du siège social:

Emplacement général: _____

Objet: _____

Position approx : _____ de latitude _____ de longitude

Carte utilisée pour le pointage : _____ (corrigée d'après l'Avis aux navigateurs n° _____)

Publications en cause: (mentionner le volume et la page) _____

Détails aux complets (joindre au besoin des feuilles supplémentaires)

Heure (UTC) _____ Date _____

INSTRUCTIONS:

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications.

** Dans le cas de dangers à la navigation (ou apparences de danger), il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.*

Les rapports doivent être transmis au Centre de Services de Communication et Trafic Maritime le plus proche et confirmés par lettre expédiée à une des adresses suivantes:

Directeur, Systèmes à la navigation maritimes
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des signaux de brume.

OU

Hydrographe fédéral
Service hydrographique du Canada
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, ou lorsque des corrections aux Instructions Nautiques semblent nécessaires.